

I/ DEMANDES DIVERSES

Cas 1

Date du courrier :	09 mars 2012	Prénom :	Jean André
Nom :	LAFORTUNE	Lieu d'implantation :	Fort de France
Activité :	prestations en tôlerie, peinture et mécanique autos	Date de déblocage :	18/02/08 : 5 275 € 18/03/08 : 5 275 € 05/05/08 : 1 000 €
Date de réunion :	12/07/2007	Echéance (hors assurance) :	240 €
Montant du prêt :	11 550 €	Points de vigilance :	- de suivre une formation - de boucler le plan de financement
Subv. ADI :	-	Investissements prévus	100 538 €
Subvention EDEN :	-	Investissements réalisés	54 450 €
Motivation du comité	perspectives commerciales correctes et maîtrise de l'activité	Nombre échéances impayées :	1
Investissements prévus	100 538 €	C.A. prévu :	
Solde :	8 626,56 €	Tableau de bord	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
C.A. réalisé	néant	Pièces fournies :	Autre <input checked="" type="checkbox"/> -attestation CAF - Echancier prêt immobilier
Nombre d'entretien :	4	Date du dernier entretien :	10 mai 2011
Date du dernier entretien :	10 mai 2011	Demande :	Réduction de l'échéance mensuelle à 80 € au lieu de 240€
Demande :	Réduction de l'échéance mensuelle à 80 € au lieu de 240€	Observation :	M LAFORTUNE n'a pas d'activité. Il bénéficie de l'allocation du RSA: 600 €/mois. Une réduction d'échéance à 80€ lui avait déjà été accordée en mai 2011 pour une période de 6 mois. Depuis janvier, le promoteur a une échéance de 240€/mois, qu'il a du mal à honorer. Age du promoteur : 61 ans, prêt immobilier : 382 €/mois.
Situation du promoteur avant création :	Allocataire du RMI	Situation du promoteur avant création :	Allocataire du RMI
Cabinet conseil :	PME Services	Chargé du suivi :	Melle BONHEUR
Avis du conseiller lors du passage en commission :		Avis du conseiller lors du passage en commission :	Avis favorable, sous réserve de boucler le plan de financement.

Décision :

Unanimité

Le Comité statue favorablement sur une réduction des échéances à 80€ par mois pour une durée de six mois. A l'issue de cette période le dossier sera réexaminé.

Cas 2

Date du courrier :	17 février 2012	Prénom :	Guilaine
Nom :	VALERE	Lieu d'implantation :	Ducos
Activité :	Snack ambulant	Date de déblocage :	14/02/2012 : 9 600 €
Date de réunion :	12/01/2012	Echéance (assurance)	
Montant du prêt :	16 000 €		

Subv. ADI :		comprise) :	266.90 €
Avance EDEN :			
Motivation du comité	La promotrice dispose d'un portefeuille clients	Points de vigilance :	néant
Investissements prévus	35 523,00 €	Investissements réalisés	20 000 €
Solde :	9 600 €	Nombre échéances impayées :	0
C.A. réalisé	Pas démarré	C.A prévu :	
Demande :	Report du début des remboursements de trois mois		
Observation :	Le snack est en construction. Madame VALERE n'a pas encore démarré son activité. Le début des remboursements est prévu pour le 10 avril 2012		
Situation du promoteur avant création :	Allocataire du RSA		
Cabinet conseil :	Dossier réalisé par la promotrice	Chargé du suivi	Melle BONHEUR
Avis du conseiller lors du passage en commission :	favorable		

Décision :

Unanimité

Le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 3

Date du courrier :	08 mars 2012		
Nom :	GROSY	Prénom :	Géronia
Activité :	Snack ambulant	Lieu d'implantation :	Schoelcher
Date de réunion :	06 avril 05	Date de déblocage :	01/12/05 : 7 500 € 23/01/05 : 7 500 € 11/04/06 : 1 000 €
Montant du prêt :	16 000 €	Echéance (assurance comprise) :	270,10 €
Subv. ADI :	2 000 €	Points de vigilance :	obtention des autres concours prévus au plan de financement
Subvention EDEN :		Investissements réalisés	39 000 €
Motivation du comité	bonnes perspectives commerciales, bonnes expériences du domaine	Nombre échéances impayées :	3
Investissements prévus	37 400 €	<u>ENTREPRISE radiée depuis 2010</u>	
Solde :	11 044,98 €		
Nombre d'entretien :	6	Tableau de bord	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Date du dernier entretien :	30 mai 2011	Pièces fournies :	Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> attestation CAF
Demande :	Réduction de l'échéance mensuelle à 100€/mois		

Observation :

Madame GROSY n'a pas d'activité. Elle a procédé à la radiation de son entreprise que fin 2010. La promotrice bénéficie de l'allocation adulte handicapé dont montant est de 749 €/mois. Son époux est sans emploi. Les échéances sont honorées grâce à ses prestations sociales.

Faute d'avoir trouvé un emplacement, la promotrice s'est décidée à vendre son snack le mois dernier. La somme de 5000€ lui a été versée par l'acheteur et le solde (soit 6000€) lui sera donné sous forme d'échéance.

La promotrice sollicite une réduction de son échéance à 100€/mois. Car Mme GROSY a également un prêt bancaire à honorer auprès du Crédit Mutuelle, qui a déjà placé son dossier en contentieux.

N.B : - Un versement de 100€ a été effectué par la promotrice pour le mois de Mars 2012
 - La promotrice a déjà bénéficié de 6 avenants. Les remboursements sont réalisés grâce à son allocation adulte handicapée.
 - Promotrice de bonne foi, qui est toujours restée en contact avec le chargé de suivi.

Situation du promoteur avant création :

Allocataire du RMI

Cabinet conseil : EP CONSEIL**Chargé du suivi :** Melle BONHEUR**Avis du conseiller lors du passage en commission :**

Eu égard à l'absence totale de concurrents dans la zone, ce projet paraît viable dans la mesure où la promotrice obtiendrait une exclusivité d'exploitation pour cette zone

Décision :Unanimité

Le Comité ajourne l'examen de cette demande. Le chargé de suivi en charge de ce dossier le présentera au prochain comité.

Cas 4

Date du courrier :	14 mars 2012	Prénom :	Serge
Nom :	NOTEUIL	Lieu d'implantation :	Rivière Salée
Activité :	Cultures maraichère et vivrière	Date de déblocage :	30/01/2008 : 7 000 € 18/02/2008 : 7 000 € 10/03/2008 : 1 000 €
Date de réunion :	06/09/2007	Echéance (assurance comprise) :	250,23 €
Montant du prêt :	15 000 €	Points de vigilance :	- boucler le plan de financement - présenter une attestation de l'assurance multirisque - Compte rendu de visite d'un technicien agricole, une analyse physico chimique du sol
Subv. ADI :	-		
Subvention EDEN :	-		
Motivation du comité	perspectives commerciales correctes et maîtrise de l'activité.		
Investissements prévus	71 236 €	Investissements réalisés	70 000 €
Solde :	5 578,85 €	Nombre échéances impayées :	1
C.A. réalisé	CA moyen en 2009 : 700 €/mois Depuis 2010 : 0 €	C.A prévu :	16 173 €/mois
Nombre d'entretien :	3	Pièces fournies :	Tableau de bord oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/>

Date du dernier
entretien :

23/01/2012

Autre

- 1- lettre du médecin
- 2- Arrêt de travail
- 3- Compte rendu
opérateur

Demande : Suspension de ses remboursements pendant 4 mois

Observation : Le chiffre d'affaire réalisé actuellement par Monsieur NOTEUIL est insuffisant voire inexistant. Le promoteur n'arrive pas à faire face aux contraintes de cette activité.
De plus, Monsieur NOTEUIL a subi une opération chirurgicale courant Février qui nécessite un arrêt d'activité de 2 mois.

N.B : Monsieur NOTEUIL électricien de formation, s'est reconverti dans l'agriculture.

Situation du promoteur avant création :

-

Cabinet conseil : CGSR

Chargé du suivi : Melle BONHEUR

Avis du conseiller lors du passage en commission : favorable

Décision :

Unanimité

Le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 6

Date du courrier : 04 janvier 2012 et 29 février 2012

Nom : **SAMY** **Prénom :** **Eric**

Activité : Fabrication artisanale et semi industrielle de bijoux **Lieu d'implantation :** Lamentin

Date de réunion : 16 août 2001 **Date de déblocage :** Janvier 2002 : 19 000 F (2896,53 €)
Février 2002 : 19 000 F (896,53 €)

Montant du prêt : 38 000F (5 793,06 €)

Subv. ADI : 12 500F (1 905,61 €)

Avance EDEN :

**Echéance (assurance
comprise) :** Echancier cabinet contentieux :
100 € puis 50 €/mois depuis sept
2011

Solde : 1 470,23 € hors frais de contentieux (80 €) **Nombre échéances
impayées :** Octobre et novembre 2011
(auprès du cabinet BGR)

Dossier en cabinet de recouvrement depuis 2002 pour un solde de 5 640.61€ soit 37 000 F

Demande : Demande de remise gracieuse

Observation :

Rapport du Cabinet BGR :

A ce jour, le débiteur nous a versé la somme totale de 4170,38 €, le dernier versement datant du 30/12/2011. Un disponible vous sera reversé prochainement.

Le débiteur qui effectuait des versements de 100,00 € mois, s'était présenté à notre cabinet le 09/09/2011 afin de nous informer qu'il arrêterait son activité et qu'il partait en Métropole 3 mois afin de s'occuper de sa sœur malade.

A cet effet, nous avons signé un nouvel échéancier avec ordre de virement de 50,00 € mois.

N'ayant pas reçu les échéances des mois d'octobre et novembre, nous nous étions rapprochés du débiteur qui nous informait percevoir 650,00 € d'Assedic et qu'il nous adressait un chèque.

Chèque que nous avons reçu le 30/11/2012, d'un montant de 50,00 €. Le 30/12/2011, nous avons reçu un second chèque mais de 30,00 €, accompagné d'un courrier dans lequel le débiteur s'engageait à reprendre ses versements normalement à compter de janvier.

Lors du dernier entretien téléphonique en date du 23/01/2012, le débiteur affirme ne plus pouvoir vivre chez sa sœur et être obligé de trouver rapidement un logement. Toutefois, il promet de nous adresser un autre chèque à compter du 30/01/2012.

Par courrier du 4 janvier 2012, M SAMY Eric sollicite auprès de Martinique Initiative une remise gracieuse du solde du prêt d'honneur. Vivant actuellement en France, dans des conditions précaires avec une famille à charge, il doit faire face à d'autres dettes personnelles.

Lors du comité du 02 février dernier, le comité a ajourné la demande de M SAMY et a demander que ce dernier soit interrogé sur ses démarches vis-à-vis de ses autres créanciers ainsi que sur le montant total de ses dettes.

Par courrier reçu le 14 mars 2012, Mr SAMY nous informe de sa situation de sa grande précarité, actuellement sans domicile fixe, dans un foyer d'hébergement avec sa compagne et ses 4 enfants (voir courrier annexe).

Document fournis :

- Certificat de Radiation au répertoire des métiers au 11 octobre 2011
- Notification de radiation RSI avec solde de charges sociales à régler de 3 701€
- attestation d'élection de domicile émanant du Ministère du Logement et de la ville
- Réponse de refus du RSI pour une demande effectué auprès du service d'Action Sanitaire et sociale datant du 27 septembre 2011
- courrier de mise en demeure pour la cotisation de 182€ du RSI pour le 1^{er} trimestre 2012
- attestation de paiement de la CAF de 593,09€
- Avis de non-imposition pour 2011 avec un déficit brut global de 2305€
- courrier de relance BGR en date du 15/11/2011 pour un solde de 1 974.85€

Situation du promoteur avant création :

Allocataire du RMI

Décision :

Unanimité

Le Comité donne un avis favorable sur cette demande.

Cas 7

Date du courrier :	08/03/2012	Prénom :	Sylvia
Nom :	LOUIS-STANISLAS	Lieu d'implantation :	
Activité :	Elevage bovins	Date de déblocage :	Non réalisé
Date de réunion :	07/07/2011	Echéance (assurance comprise) :	
Montant du prêt :	16 000	Points de vigilance :	Néant
Subv. ADI :		Investissements réalisés :	
Subvention EDEN :		Nombre échéances impayées :	0
Motivation du comité :		C.A prévu :	3550€ /mois
Investissements prévus :	58 887 €	Pièces fournies :	Tableau de bord oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Solde :			Bilan – compte de résultat <input type="checkbox"/>
C.A. réalisé :			Autre <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'entretien :			4-
Date du dernier entretien :			
Demande :	Déblocage du prêt sans attendre la décision de la DAF		
Observation :	La société est déjà en activité et la promotrice souhaite augmenter son rendement.		

Situation du promoteur avant création : -**Chargé du suivi :** Mr PASSAVAN**Avis du conseiller lors du passage en commission :** Perspectives commerciales correctes**Décision :**Unanimité

Le Comité ajourne sa décision en attendant un avis de la DAF qui sera interrogée par le chargé de suivi de ce dossier de MI.

Cas 8

Entretien :	15/03/2012	Prénom :	Louis-Georges
Nom :	SINECOINDIN	Lieu d'implantation :	Saint-Pierre
Activité :	Restauration	Date de déblocage :	17/11/09 : 4 275 €
Date de réunion :	15/01/2009	Echéance :	148.67 €
Montant du prêt :	7 125 €	Points de vigilance :	-
Subv. ADI :		Investissements réalisés :	8 000 €
Subvention EDEN :		Nombre échéances impayées :	0
Motivation du comité :	Subvention régionale accordée, expérience diversifiée en cuisine	C.A prévu :	129 000 €
Investissements prévus :	47 022 €		
Solde :	1 754.92 €		
C.A. réalisé :	Pas d'activité		

Nombre d'entretien : 3
Date du dernier entretien : 15/03/2012
Demande : Rallonge prêts d'honneur de 8 000 €
Observation : Le promoteur devait occuper un terrain communal sur la plage de la Guinguette Saint-Pierre depuis début 2010. Suite à une forte houle, un autre terrain a été proposé au promoteur au centre nautique. Le terrain a été mis à sa disposition en mai 2011 mais nécessite des investissements supplémentaires d'aménagement. Le promoteur a été convoqué.
Situation du promoteur avant création : Chômeur
Cabinet conseil : -
Avis du conseiller lors du passage en commission : Favorable

Pièces fournies : Tableau de bord oui non
 Bilan – compte de résultat
 Autre
Chargé du suivi : M. PASSAVAN

Décision :

Par 6 voix pour et 2 abstentions, le Comité statue favorablement sur cette demande.

Cas 9

Date du courrier : 16 mars 2012
Nom : MINAR
Activité : Gestion administrative et gestion commerciale
Date de réunion : 19 mars 2012
Montant du prêt : 8 872 €
Subv. ADI :
Subvention EDEN :
Motivation du comité :
Investissements prévus : 25 208 €
Solde :
C.A. réalisé :
Nombre d'entretien : 2

Prénom : Ludovic
Lieu d'implantation : Zac de Rivière Roche F de Fce
Date de déblocage : Non effectif
Echéance (assurance comprise) :
Points de vigilance :
Investissements réalisés : 10 000 €
Nombre échéances impayées :
C.A prévu :

Date du dernier entretien : 19 mars 2012
Pièces fournies : Tableau de bord oui non
 Bilan – compte de résultat
 Autre

Demande : Le comité a accordé un prêt de 8 872 € à l'intéressé lors de sa réunion du 02 février 2012 sous réserve de boucler le plan de financement. Le promoteur a présenté 10 000 € de factures correspondant à son apport, la région n'ayant pas encore statué sur sa demande de subvention d'un montant de 6 336 € et compte tenu des délais actuels l'intéressé sollicite la levée de cette réserve. Il envisage de surseoir à l'acquisition d'une partie du mobilier.
Observation : .
Situation du promoteur avant création : Chef d'entreprise
Cabinet conseil : Insert Développement
Avis du conseiller lors du passage en commission : favorable

Décision :

Unanimité

Le Comité statue favorablement sur cette demande.